



Communiqué de presse
Paris, le 29 mars 2007

L'Agence Française de Développement annonce une forte croissance de ses activités en 2006 et présente ses axes stratégiques pour 2007-2011

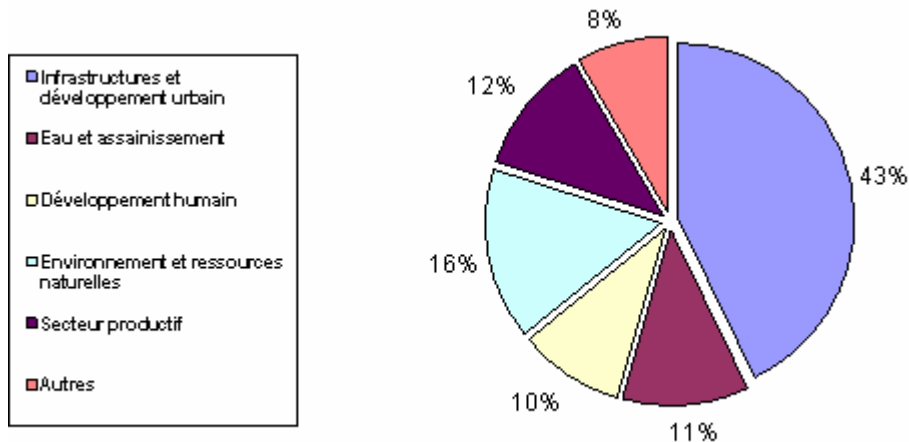
Jean-Michel Severino, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) a tenu, jeudi 29 mars, une conférence de presse présentant le bilan 2006 de l'AFD et les orientations pour les cinq années à venir.

2006, une nouvelle année de croissance

En 2006, l'AFD a confirmé la croissance de son activité (+ 22 % par rapport à 2005). Sur les cinq dernières années, l'Agence a doublé ses engagements en faveur du développement et de l'Outre-mer. Ils s'élèvent à plus de 3,1 milliards d'euros en 2006. L'Agence a triplé ses financements à destination de l'Afrique subsaharienne avec un montant de 1,2 milliard d'euros en 2006.

Une approche équilibrée

Les engagements de l'AFD se sont répartis de façon équilibrée en tenant compte des besoins des géographies d'intervention :



Dans son action pour le développement, l'Agence accorde une grande importance à la mesure des résultats concrets des actions qu'elle finance. Les principaux impacts attendus des projets engagés en 2006 sont les suivants :

Réduction de la pauvreté et contribution aux objectifs du Millénaire

- Approvisionnement en eau potable pour 4,6 millions de personnes
- Amélioration des conditions de logement de 394 500 personnes

- 1 million de personnes concernées par les programmes de développement rural
- Scolarisation de 1,5 million de filles et 1,8 million de garçons dans le primaire grâce à un appui au secteur de l'éducation

Contribution à la croissance économique

- 1,54 million de bénéficiaires touchés par le soutien à la microfinance
- Réalisation d'infrastructures de transport (métro, transports collectifs, routes) pour 2,8 millions de personnes
- Les fonds de l'AFD permettront à des PME de lever 630 millions d'euros au total bénéficiant à 1 500 entreprises
- Dans l'Outre-mer, les prêts aidés à l'investissement permettront de lever 132 millions d'euros d'investissement bénéficiant à 1 430 entreprises représentant 3 500 emplois, plus de 9 000 personnes accéderont à un logement social.

Biens publics mondiaux

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 1,7 million de tonnes de CO2 chaque année
- Préservation de 3,8 millions d'hectares d'aires naturelles protégées et mise en gestion raisonnée de 30,4 millions d'hectares.
- Accompagnement de 300 entreprises dans la mise en place d'une démarche RSE.

Cap sur 2007-2011

Validées par le Premier Ministre dans le cadre du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement et par son Conseil de surveillance, les grandes orientations de l'AFD pour 2007-2011 sont les suivantes :

Priorité à l'Afrique et extension géographique

La priorité accordée à l'Afrique et à l'Outre-mer est confirmée. L'activité de prêt est étendue à l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne. Le champ d'intervention de l'Agence s'ouvre également à titre expérimental à quatre nouveaux pays (Inde, Indonésie, Pakistan, Brésil) afin d'y promouvoir les biens communs de l'humanité.

Trois axes stratégiques pour l'Agence

L'action de l'Agence est articulée autour de trois axes stratégiques : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la croissance économique et la protection des biens communs de l'humanité. Sur ce dernier point, l'Agence multiplie ses interventions en faveur de la lutte contre le changement climatique, de la protection de la biodiversité et de la santé publique mondiale. Elle renforce aussi ses actions pour le développement durable dans les collectivités d'Outre-mer.

Développement des partenariats et innovation financière

L'AFD poursuit le développement d'activités avec les entreprises et les collectivités locales, ainsi que les partenariats avec les organisations non gouvernementales et les fondations. Parallèlement, l'ingénierie financière et l'innovation sont renforcées afin de déployer la gamme la plus large possible d'instruments financiers (instruments à conditions de marché, en monnaie locale...) et de l'adapter au plus près des besoins de chaque projet.

Renforcement de la production intellectuelle et du partage de connaissances

L'AFD poursuit son effort d'accroissement de la production intellectuelle. Elle contribue aux grands débats internationaux sur l'aide publique au développement et inscrit au cœur de son activité le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public au service d'une mission d'intérêt général : le financement du développement. L'Agence finance dans les cinq continents et dans les collectivités d'Outre-mer des projets économiques et sociaux portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif. En 2006, les engagements du Groupe (AFD et Proparco, sa filiale spécialisée dans le financement et la promotion du secteur privé) ont été de 3,1 milliards d'euros.

www.afd.fr

CONTACTS PRESSE

AFD – Laure Weisgerber – weisgerberl@afd.fr- 01.53.44.30.57

Hopscotch

Anne-Sophie Morizot - asmorizot@hopscotch.fr - 01.58.65.00.88

Hélène Martin : hmartin@hopscotch.fr – 01.58.65.00.24